



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC demande au secteur de prendre l'initiative relativement à l'accord de Copenhague sur les changements climatiques

(Leipzig, 29 mai 2008) – À l'occasion du Forum international des transports qui se déroule en ce moment même à Leipzig, Allemagne, M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, a demandé aux principaux acteurs du secteur d'aider à formuler l'accord des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit être conclu à Copenhague à la fin de l'année 2009.

La communauté internationale, réunie lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Bali en 2007, a décidé de lancer des négociations officielles visant à établir un accord international à long terme qui expose une vision commune de l'avenir et accentue l'action engagée dans le domaine de l'atténuation, l'adaptation, la technologie et le financement. Les négociations ont débuté à Bangkok en mars de cette année.

« Vous avez le choix », a-t-il déclaré. « Vous pouvez prendre l'initiative et aider à formuler l'accord de Copenhague, à titre d'acteurs essentiels, ou laisser les politiques le faire. »

Les données transmises à la CCNUCC indiquent que, dans les pays industrialisés, les gaz à effet de serre rejetés par les transports devraient progresser de 30,5 % d'ici 2010, par rapport à 1990. C'est le secteur qui présente la plus forte hausse. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les émissions mondiales dues aux transports augmenteront de 80 % d'ici 2030.

« Les tendances actuelles du secteur vont toutes à l'encontre de ce que la science nous dit de faire », a poursuivi le plus haut responsable des questions climatiques au sein de l'ONU. « Le monde développé doit commencer à penser sérieusement aux réductions des émissions à court et moyen terme auxquelles il est prêt à s'engager dans ce domaine, ainsi qu'aux objectifs intermédiaires qu'il pourrait se fixer. »

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a affirmé l'an dernier que les émissions mondiales de gaz à effet de serre devraient culminer pendant les dix à quinze prochaines années et reculer d'ici le milieu du siècle d'au moins 50 pour cent, par rapport au niveau de 2000, pour que l'élévation de la température moyenne du globe se stabilise aux alentours de 2 à 2,4 °C. Dans les pays industrialisés, cela représente des réductions de 25 à 40 % d'ici 2020, par rapport aux valeurs de 1990.

« Les politiques actuelles en matière de transport sont totalement inadaptées », a fait valoir M. de Boer. « Les nouvelles technologies seront certainement utiles, mais on ne peut



attendre tout bonnement des solutions magiques, qui ne seront sans doute commercialisées que dans plusieurs décennies », a-t-il déclaré.

Parmi les moyens de s'attaquer au problème, le plus haut responsable des questions climatiques au sein de l'ONU a parlé de strictes normes de CO₂ pour les automobiles, de stratégies intégrées de transport et d'échanges de droits d'émission. Il a également invité les autorités présentes à penser à la manière dont les transports internationaux pourraient faire partie d'un système international d'échange de droits, dans le cadre de l'accord de Copenhague. Ces types d'émissions ne sont pas visées par le Protocole de Kyoto.

« Intégrer les transports dans un régime d'échange de droits d'émission permettrait de réduire à moindre coût les rejets de GES, au-delà des limites sectorielles », a précisé M. de Boer.

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC a aussi parlé de l'importance d'améliorer la qualité des données. Il n'existe à l'heure actuelle aucun ensemble d'indicateurs reconnus pour évaluer, communiquer et vérifier les mesures prises à l'échelle nationale et internationale en vue d'atténuer l'impact du secteur des transports sur le climat.

« On ne saurait maîtriser ce qui n'est pas mesuré », a-t-il avancé. « Les experts internationaux du domaine devraient élaborer une liste d'indicateurs sur les transports et les changements climatiques, en tant que contribution au processus de l'ONU. »

En outre, les pays industrialisés devraient soutenir les efforts qui sont déployés par les pays en développement pour améliorer leurs bases de données.

Le prochain cycle de négociations de l'ONU sur le climat sera lancé le 2 juin à Bonn, Allemagne. Deux autres cycles auront lieu cette année, l'un à Accra, Ghana (21-27 août) et l'autre à Poznan, Pologne (1^{er}-12 décembre). Une série de quatre grandes sessions de négociation au titre de la CCNUCC sont prévues en 2009. Elles s'achèveront à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague en décembre.

Contacts avec les médias :

Porte-parole de la CCNUCC sur place, à Leipzig : John Hay, tél. (+49 -172) 258-6944

Pour des interviews avec le Secrétaire exécutif ne portant pas sur le Forum international des transports, veuillez communiquer avec Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias : tél. (+49-228) 815-1005, courriel : press@unfccc.int

Voir aussi le site <<http://unfccc.int>>

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 182 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, tandis que les pays en développement ont contracté des engagements non juridiquement contraignants. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.